

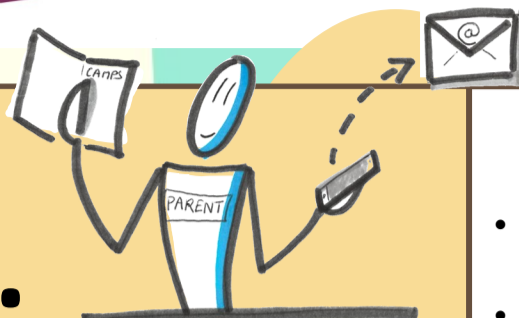
CAMPS - BIVOUACS - NUITÉES

MODALITÉS D'INSCRIPTION 2025

S'INSCRIRE AUX SÉJOURS ÉTAPE PAR ÉTAPE

1.

**JE PREINSCRIS
MES ENFANTS**



Du dimanche 04 mai au 11 mai 2025

- J'envoie un mail au secrétariat d'EVEIL : eveilcentresocial@orange.fr
(Vous pouvez programmer votre mail pour recevoir un accusé de lecture)
- Je mets une option sur UNE place en séjour par enfant
Bien préciser le nom du camp, le nom de l'enfant, la commune, la date de naissance
- Je donne mes dispo pour un rendez-vous (voir créneaux ci-dessous)



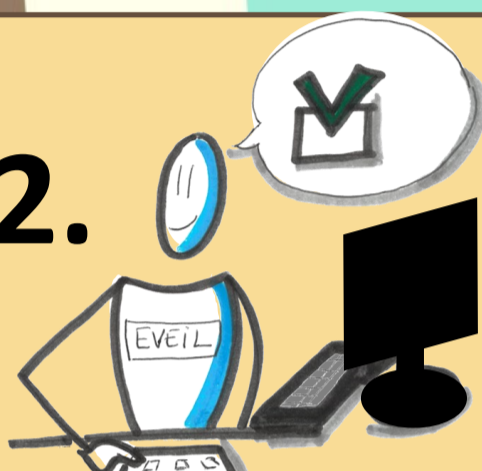
**A partir
de 20H !**



LES MAILS ENVOYÉS AVANT LE 04 MAI 20H NE SERONT PAS PRIS EN COMPTE

2.

**LE SECRETARIAT
ENREGISTRE
MA DEMANDE
ET ME PROPOSE
UN RENDEZ-VOUS**



Le secrétariat pré-réserve UNE place pour mon enfant et me propose déjà un RDV par retour de mail. **La réponse définitive sera donnée avant le 16 mai par mail.**



SI VOUS N'AVEZ PAS DE CONFIRMATION DE RÉCEPTION PAR LE SECRÉTARIAT, RENVOYEZ-NOUS VOTRE DEMANDE !

PLAGES DE RENDEZ-VOUS POSSIBLES (environ 10-15 mn)
LIEU : AU CENTRE SOCIAL EVEIL à LIMERZEL

le samedi 24 mai
entre 9H et 12H

OU

du mardi 27 mai au mardi 10 juin
aux horaires suivantes :
Lundi et vendredi : 9H - 12H / 14H - 17H
Mardi et mercredi : 9H - 12H



EN CAS D'INDISPONIBILITÉ OU DE PROBLÈME DE MOBILITÉ, CONTACTEZ LE SECRÉTARIAT POUR TROUVER UNE SOLUTION

3.

**JE FINALISE
LE DOSSIER
D'INSCRIPTION**



PIÈCES À FOURNIR

- **Fiche sanitaire remplie :**
Document disponible en version numérique sur le site internet ou par demande par mail.
Version papier disponible au bureau du centre social.
 - Prévoir carnet de santé
 - Prévoir copies des ordonnances et du PAI si il y en a.
 A noter, les fiches sanitaires sont valables 3 ans, mais doivent être signées chaque année. Si vous l'avez remplie en 2024 ou 2023, vous pourrez la relire, la compléter et la signer au moment de l'inscription. Vérifiez auprès du secrétariat !
- **Attestation CAF ou MSA récente**
- **Notification d'aide aux temps libres (VACAF)**
- **Attestation assurance responsabilité civile avec numéro de contrat**
- **Enfant bénéficiaire de l'AEEH :** fournir une attestation d'attribution
- **Selon le camp, un certificat d'aptitude aux activités nautique est obligatoire.** Cf. programme des camps

4.

**J'HONORE LE
RENDEZ-VOUS
DE VALIDATION**



Lors de mon RDV, je dépose le DOSSIER COMPLET et je procède au RÉGLEMENT

**TOUT RENDEZ-VOUS NON HONORÉ ENGENDRE
L'ANNULATION DE LA PRÉ-RÉSERVATION**

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

- Par chèque, espèces, virement (demander le RIB)
- Chèques vacances et CESU acceptés

PAS DE RÈGLEMENT PAR CARTE BANCAIRE



ATTENTION

s'inscrire c'est s'engager !

Les places sont limitées et le centre social engage du personnel et des frais de réservation. Merci de lire avec attention le tableau ci-dessous :

GÉNÉRALITÉS

Les inscriptions en camps, bivouacs et nuitées se font obligatoirement sur rendez-vous :

Modalités détaillées au dos

- UN rendez-vous par famille
- UNE inscription ferme par enfant

Si vous envisagez plusieurs départs pour votre enfant, indiquez votre vœu N°1. Les autres choix seront sur liste d'attente.

L'INSCRIPTION N'EST VALIDÉE QU'À RÉCEPTION DU PAIEMENT ET SOUS RÉSERVE D'ÊTRE À JOUR DANS VOS RÈGLEMENTS ANTÉRIEURS

MODALITÉS D'ANNULATION

Date d'annulation	Modalités de remboursement
Jusqu'au 23 MAI	100% du coût du CAMP
Du 24 MAI au 13 JUIN	50% du coût du CAMP
Après le 14 JUIN	Pas de remboursement*

*SAUF CERTIFICAT MÉDICAL POUR L'ENFANT

TARIFS	Habitants de Questembert Communauté TARIFS DÉGRESSIFS SELON LE QUOTIENT FAMILIAL										Tarif Ext.	Adhésion 2025/2026
		- 450	450 à 720	721 à 860	861 à 1000	1001 à 1140	1141 à 1300	1301 à 1445	1446 à 1775	+ de 1775		
CAMP 5 JOURS	Tarif 1	108 €* 128 €* 64 €* 84 €* 24 €* 29 €* 108 €* 128 €* 64 €* 84 €* 24 €* 29 €* 24 €* 29 €* 24 €* 29 €*	120 €* 140 €* 71 €* 91 €* 27 €* 33 €* 120 €* 140 €* 71 €* 91 €* 27 €* 33 €* 27 €* 33 €* 27 €* 33 €*	143 € 163 € 84 € 104 € 31 € 38 € 143 € 163 € 84 € 104 € 31 € 38 € 31 € 38 € 31 € 38 €	156 € 176 € 91 € 111 € 35 € 43 € 156 € 176 € 91 € 111 € 35 € 43 € 35 € 43 € 35 € 43 €	167 € 187 € 99 € 119 € 39 € 47 € 167 € 187 € 99 € 119 € 39 € 47 € 39 € 47 € 39 € 47 €	178 € 198 € 107 € 127 € 41 € 50 € 178 € 198 € 107 € 127 € 41 € 50 € 41 € 50 € 41 € 50 €	191 € 211 € 116 € 136 € 45 € 55 € 191 € 211 € 116 € 136 € 45 € 55 € 45 € 55 € 45 € 55 €	202 € 222 € 118 € 138 € 46 € 56 € 202 € 222 € 118 € 138 € 46 € 56 € 46 € 56 € 46 € 56 €	214 € 234 € 120 € 140 € 47 € 57 € 214 € 234 € 120 € 140 € 47 € 57 € 47 € 57 € 47 € 57 €	237 € 257 € 144 € 164 € 59 € 70 € 237 € 257 € 144 € 164 € 59 € 70 € 59 € 70 € 59 € 70 €	Individuelle 2€ Ou Familiale 5€



*ALLOCATAIRES CAF, votre quotient ...

• est inférieur à 450 :

la CAF prend en charge jusqu'à 80% du coût

• est entre 451 et 700 (jusqu'à 800 pour les enfants bénéficiaires de l'AAEH) :

la CAF prend en charge jusqu'à 60 % du coût



*ALLOCATAIRES MSA, votre quotient est inférieur à 820 €

Mois de référence pour le quotient : février 2025

Vous pouvez régler à l'aide des chèques vacances de la MSA reçus par courrier, dans le 1^{er} trimestre 2025.



Le Pass colo est un dispositif de l'État permettant de rendre accessibles les départs en camps pour les enfants, l'année civile de leurs 11 ans, via une aide financière allant de 200 € à 350 €.

En 2025, le Pass colo concerne les enfants nés en 2014 et ceux nés en 2013 qui n'ont pas utilisé leur Pass colo en 2024.

Le montant du Pass colo est calculé en fonction de votre quotient familial, et déduit directement du prix du camp.